

REGN LE 03 DECEMBRE 1985



TOPOGRAPHIE DE
DEUXIEME PHASE
DONNÉE IT I et IT II

GMT-35-a-S.1

Nov: 1985

TOPOGRAPHIE DE 2ème PHASE

DONAYE IT I et DONAYE IT II

- 1 -

INTRODUCTION

La présente Relation a le but de décrire les travaux topographiques exécutés pour la Topographie de 2ème Phase dans l'aire comprenant les périmètres irrigués DONAYE IT I et DONAYE IT II.

Les travaux relatifs à la première phase ont été décrits dans le Rapport : Topographie de 1ère Phase - Mémoire Technique (EMT-02.b) du janvier 1985.

Au cours de la première phase de Donaye, moyennant un nivelllement de précision, trois stations ont été réalisées, et notamment :

R.N.4 I.T. - R.N.5 I.T. et R.N.6 I.T.

ayant les coordonnées suivantes :

Station	Coordonnées topographiques m s.m.	Coordonnées U.T.M.	Altitude
Nord			
R.N.4 IT	514205.777	1838898.166	514205.664
R.N.5 IT	513923.724	1837998.518	513923.724
R.N.6 IT	513904.263	1837136.848	513904.270
			1838897.804
			1837998.518
			1837136.848
			5.268
			4.584
			5.676

à Origine : Dakar

TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES DE 2ème PHASE

Par référence aux stations R.N.4 I.T., R.N.5 I.T. et R.N.6 I.T., le nivelllement a été effectué sur une aire de 130.56 ha, comprenant les périmètres de DONAYE IT I et IT II.

Cette aire, de forme assez régulière, est représentée à l'échelle 1:2000 aux Plans 135, 136, 137 et 138.

Les levés topographiques ont permis d'obtenir les cotes altimétriques des points compris dans l'aire concernée et constituant les sommets des mailles carrées d'un réseau couvrant toute l'aire. Les mailles carrées de ce

réseau ont le côté de 20 m.

La phase initiale des levés a été particulièrement soignée, afin de déterminer les sommets de l'aire à relever, en fonction de la morphologie du terrain et du choix de la position la plus adéquate pour l'emplacement des périmètres irrigués.

Des théodolites ont été employés, avec distanciomètre (distomat) et niveaux de précision.

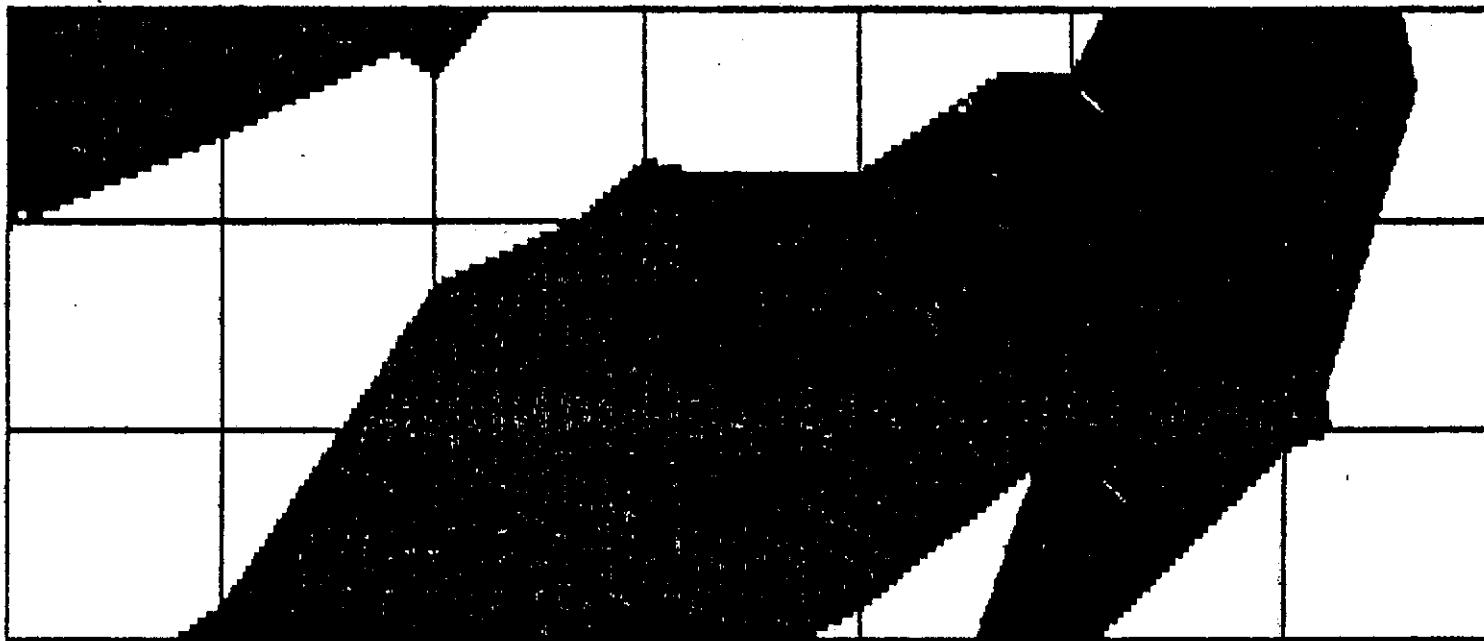
Les valeurs des cotes correspondant à chaque sommet sont indiquées dans les Plans 135 et 136.

Pour la même aire, aux Plans 137 et 138 figurent les isohypes équidistant de 0.20 m, tirées des valeurs indiquées dans les Plans 135 et 136.

Ces mêmes valeurs ont été également utilisées pour calculer, dans chaque parcelle, moyennant élaborateur électronique, la cote moyenne à laquelle le plan horizontal de la parcelle peut être réalisé, avec des mouvements de terre équilibrant remblais et déblais.

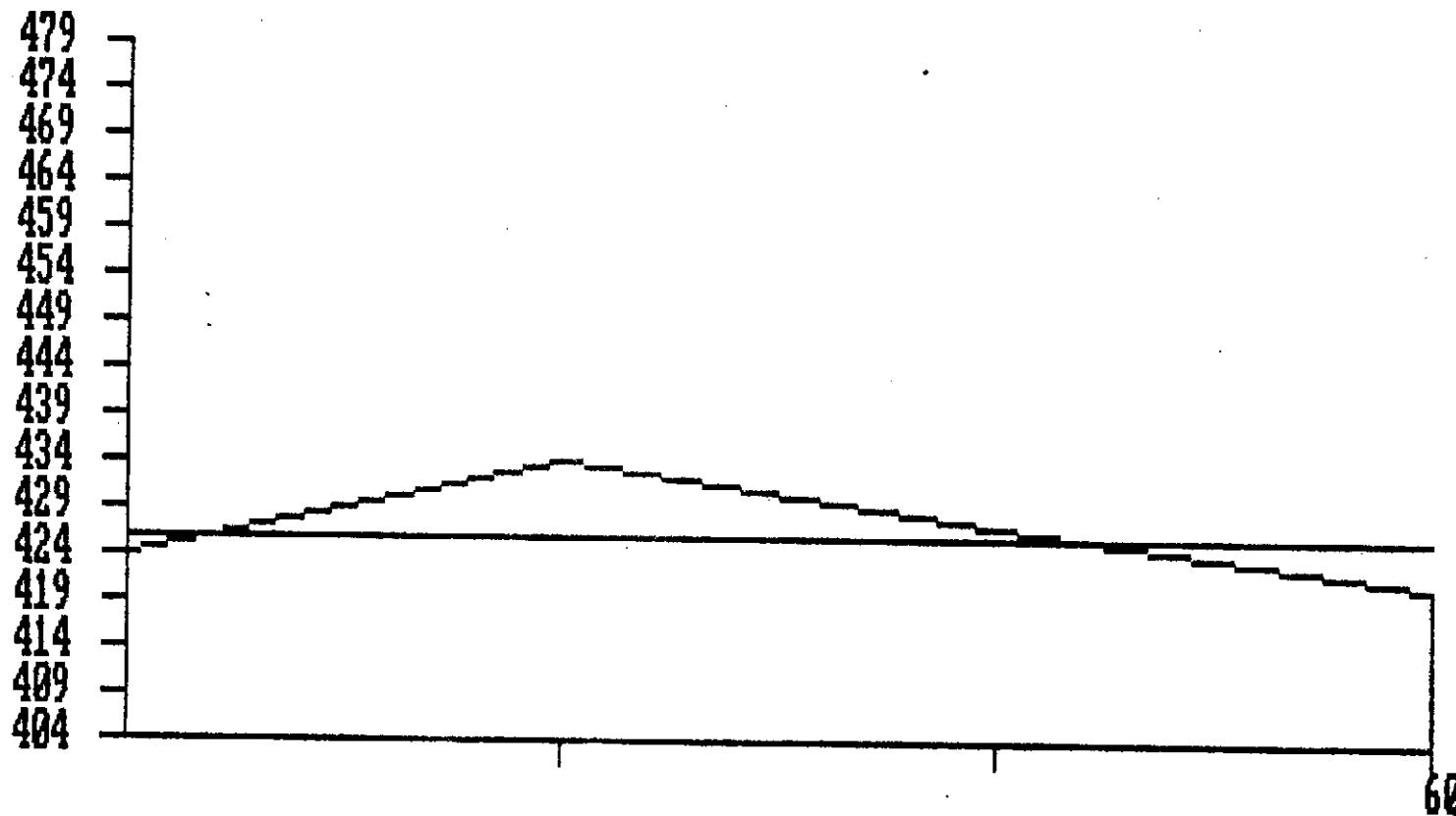
Un exemple de ces élaborations est reporté dans les Figures 1, 2 et 3, qui représentent :

- une planimétrie de parcelle di m 60 x 140, avec l'indication des zones de remblais (noire) et de déblais (blanche) et des valeurs de la cote moyenne du volume de remblai et de déblai;
- une section du terrain parallèle au côté mineur, avec l'indication des hauteurs maximum de remblais et déblais;
- un section du terrain parallèle au côté majeur, avec l'indication des hauteurs maximum de remblais et déblais.



Cote moyenne (in cm.) = 425.67
Volume deblais (m3) = 177.95
Volume remblais (m3) = 177.95

Coupe par rapport a
la cote moyenne = cm 0
Parcelle : IT-1 32

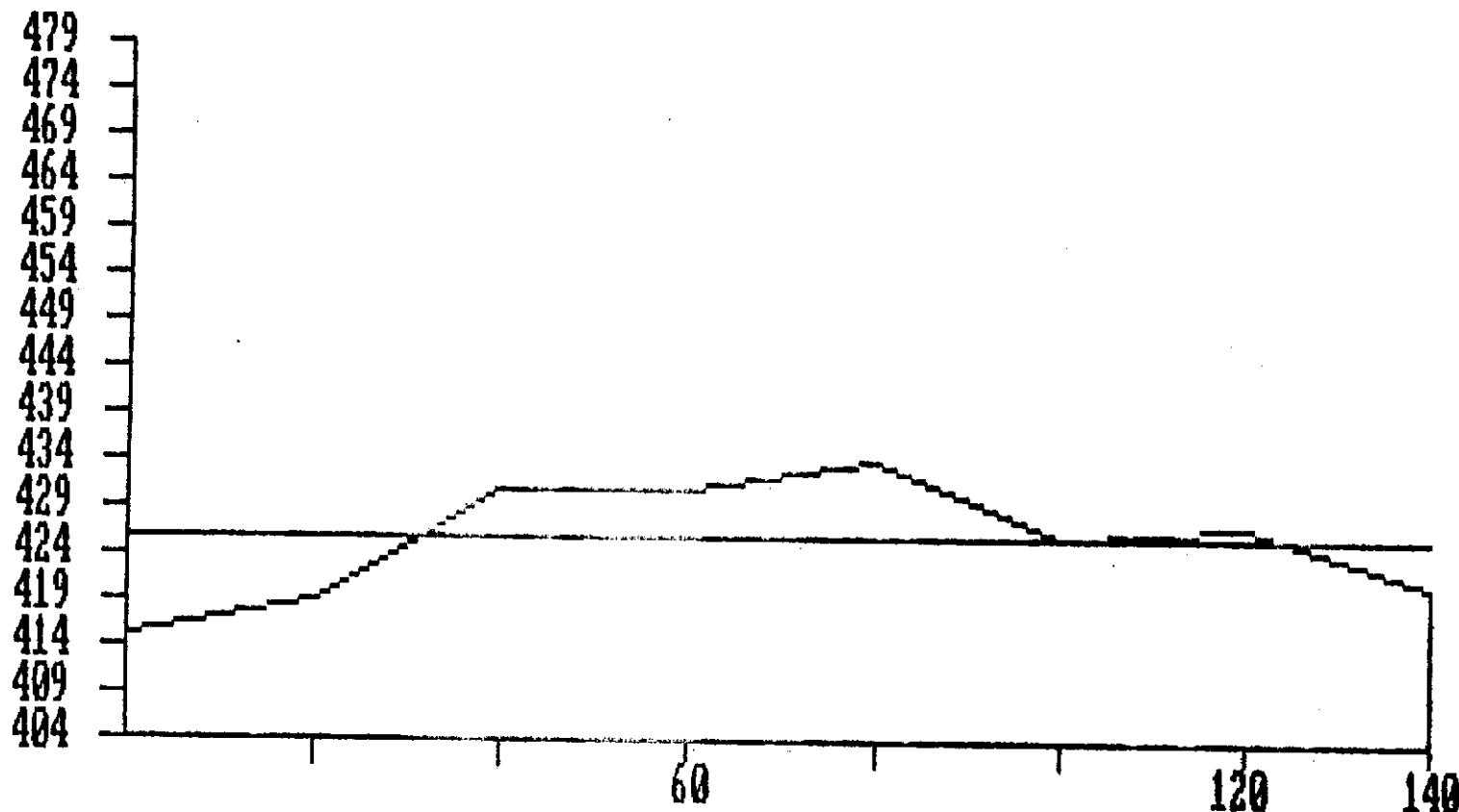


Cote moyenne = 426

H min = 404 H max = 434 (donnees exprimees en cm.)

Parcelle IT-I 32

Coupe X = 80



Cote moyenne = 426

H min = 404 H max = 434 (donnees exprimees en cm.)

Parcelle IT-I 32

Coupe Y = 20